

BILAN D'ACTIVITÉ

DU

**CONSEIL DE LA CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

EXERCICE 2004

Adopté en assemblée plénière du 23 novembre 2004

SOMMAIRE

	Pages
1- Les saisines du CCEE	4
2- Les réflexions et actions du CCEE	7
2.1 Dossiers transversaux	7
Les 20 ans des CCEE	7
Étude « Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion	7
Agenda 21 de La Réunion	8
Les travaux du TCO	10
2.2 Culture, Technologies de l'information	11
2.2.1. Projets	11
2.2.2. Rencontres	13
2.2.3. Participations	15
2.3 Éducation, Formation professionnelle, Coopération régionale et Affaires européennes	16
2.3.1. Contributions	16
2.3.2. Rencontres	17
2.3.3. Participations	17
2.4 Aménagement, Environnement, Transport, Sport, Socio-éducatif, Tourisme	24
2.4.1. Projets	24
2.4.2. Rencontres	24
2.4.3. Participations	25
3- Les missions du CCEE	31

L'année des « 20 ans »

Créé le 24 septembre 1984, le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement a été renouvelé en 1998 par arrêté préfectoral en date du 8 octobre pour une durée de 6 ans. Le mandat des membres du CCEE ayant été prorogé jusqu'au 30 novembre 2004 par décret n° 2004-730 du 19 juillet 2004, le bilan d'activité du CCEE pour l'exercice 2004 prend en compte la période de janvier à novembre 2004.

C'est ainsi que le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement, conformément à la loi, a été consulté sur différents documents régionaux et a mené, dans ses domaines d'intervention, diverses réflexions et actions.

1- LES SAISINES DU CCEE

Les saisines se répartissent en saisines obligatoires et spécifiques.

1-1] Les saisines obligatoires

Le Conseil Régional a consulté le C.C.E.E. sur divers documents budgétaires :

- Bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2003
- Projet de Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2004
- Projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2004
- Compte Administratif pour l'exercice 2003
- Orientations Budgétaires pour l'exercice 2005

1-2] Les saisines spécifiques

** sur la continuité territoriale*

Après examen par le Conseil Régional des textes officiels concernant le dispositif de continuité territoriale prévu par la Loi de programme pour l'outre-mer, la Région a souhaité recueillir les avis et suggestions du CCEE en vue d'arrêter un cadre d'intervention dans les limites fixées par le Gouvernement.

Le CCEE, à travers son avis en date du 12 mai 2004, a pris acte de la volonté de la Région de définir comme cadre d'intervention « un régime de mobilité à caractère social ».

Le CCEE a poursuivi sa réflexion sur la notion de continuité territoriale dans ce même avis, en indiquant que cette continuité devrait comporter trois volets :

- le premier d'entre eux correspond à la prise de mesures visant à permettre aux insulaires de se rendre en France continentale, à des conditions de coût minimum,
- le second volet serait l'intégration de l'île, région ultrapériphérique et géographiquement isolée, dans la sphère d'échanges du pays centre,
- dans le même ordre d'idées, constatant que l'activité économique est directement tributaire de l'offre de transport, tant en termes de services que d'infrastructures, le 3^e volet consisterait à ne plus faire supporter aux insulaires des coûts de transports prohibitifs (transports de passagers et de marchandises).

** sur le projet de décret relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive*

Suite à la saisine du Conseil Général, le CCEE a formulé quelques remarques sur ce projet de décret dans son avis en date du 12 mai 2004. Le CCEE s'est félicité de cette volonté du Gouvernement de permettre une meilleure lisibilité des textes législatifs.

Le CCEE a demandé à cette occasion de :

- mettre en place un service archéologique permanent qui aurait notamment pour mission d'affirmer l'importance de l'archéologie préventive et de faire émerger la réflexion sur les sites archéologiques de l'île,
- prendre en compte des témoignages populaires pour identifier, répertorier puis prospector les sites archéologiques de La Réunion
- considérer l'île de La Réunion dans son ensemble comme un site archéologique à part entière.

** sur la mise en place d'un dispositif régional d'aide aux familles pour l'accès aux manuels scolaires*

Saisi par le Conseil Régional, le CCEE s'est prononcé favorablement sur la mise en place de ce dispositif de solidarité et de soutien aux familles, dans son avis en date du 21 juin 2004.

Le Conseil a ainsi approuvé :

- l'accès du dispositif à tous les élèves des lycées publics, de la seconde à la terminale, quelle que soit la filière de formation,
- son opérationnalité dès la rentrée 2004-2005,
- sa souplesse à travers l'attribution d'un bon, pour l'achat ou la location de manuels scolaires ou parascolaires, à faire valoir auprès de librairies conventionnées ou des associations de parents d'élèves,
- le montant de l'aide, jugé positif pour une première année d'application (entre 35 et 50 % du coût de la location).

Il a également souhaité qu'au terme d'une mission d'évaluation, le dispositif puisse faire l'objet de réajustements, notamment en ce qui concerne le montant de l'aide, voire compléter par d'autres mesures telles que l'aide à l'acquisition aux premiers équipements des lycéens inscrits en filières professionnelle ou technologique.

** sur le Schéma Régional Eolien*

La loi 2003-8 du 3 janvier 2003 a confié aux Régions la compétence pour élaborer un Schéma Régional Eolien qui indique les secteurs géographiques paraissant les mieux adaptés à l'implantation de fermes éoliennes. Dans le cadre de sa politique globale de développement des énergies renouvelables, la Région a missionné un bureau d'étude pour la réalisation d'un Schéma Régional Eolien à La Réunion.

Le CCEE a été associé aux travaux du comité de pilotage. Le 6 octobre, saisi sur cette question par la Région, le CCEE a fait part de sa satisfaction face à la qualité du rapport sur le projet de Schéma. Il s'est toutefois montré beaucoup plus réservé quant aux conclusions que l'on pourrait en tirer. En effet, le CCEE est, par principe, défavorable à des modifications hâtives des orientations d'aménagement actuelles qu'il assimilerait à une déréglementation.

Cependant, le Conseil a renouvelé ses encouragements à la Collectivité régionale afin qu'elle accentue ses efforts en matière d'énergie renouvelables et plus particulièrement dans le domaine de l'énergie photovoltaïque.

- *sur le projet de construction d'un centre de vacances (réhabilitation du stade des casernes) à Saint-Pierre*

Le CCEE a été sollicité par la Commune de Saint-Pierre pour formuler des remarques sur le projet de création d'un centre de vacances et de loisirs. Ayant par le passé

relevé à plusieurs reprises les difficultés rencontrées par les acteurs associatifs, le CCEE a donc salué l'initiative de la mairie de St-Pierre qui répond à un besoin criant de structures d'hébergement.

Le Conseil a émis quelques remarques et propositions à travers son avis adopté en Bureau élargi le 12 juillet 2004 sur les points suivants :

- capacité d'accueil (réaliser une structure à échelle humaine, soit environ 120 personnes)
- type d'accueil (séjour de vacances, classes de découvertes, stages de formation...)
- type d'hébergements (respect des standards de confort actuel, avec des chambres de 6 à 8 lits maximum)
- locaux liés à la zone « hébergement » (équiper chaque chambre d'un bloc sanitaire, prévoir une laverie accessible lors des séjours longue durée)
- autres besoins recensés (salle de restauration, foyer, salles pédagogiques, salles de conférences)
- fréquence et période d'utilisation (envisager la possibilité d'accueillir plusieurs groupes en totale indépendance)
- politique tarifaire souhaitée (rechercher la meilleure adéquation possible avec le niveau de confort et de prestations proposés)

D'une manière générale, le CCEE a attiré l'attention de la mairie de St-Pierre sur la nécessité de prévoir l'accueil de tout type de public.

2 - LES RÉFLEXIONS ET ACTIONS DU C.C.E.E.

Les réflexions et actions du CCEE durant l'année 2004 ont été conduites dans le cadre des instances traditionnelles (commissions, bureau, assemblée plénière) et des groupes de projet inaugurés en 2002.

Pour faciliter la lecture, sont tout d'abord présentés les dossiers et projets recouvrant plusieurs domaines (ici appelés « dossiers transversaux »). Par la suite, l'activité du CCEE est présentée selon ses domaines de compétences.

2-1] Dossiers transversaux

Les 20 ans des C.C.E.E.

Le CCEE a fêté en 2004 son 20^e anniversaire. Quatre événements phares ont marqué cet anniversaire :

1. la rencontre professionnelle ainsi que le débat portant sur les 20 ans des CCEE ont regroupé plusieurs membres des CCEE des régions d'outre-mer, lors de la 9^e édition de l'UCOI,
2. la soirée culturelle du 25 juin 2004 avec animation musicale et poétique,
3. la célébration de l'anniversaire de l'installation du CCEE le 24 septembre, avec la présence de l'ensemble des membres ayant siégé au CCEE lors des différentes mandatures, l'ensemble des personnels qui y ont travaillé, les organismes représentés au CCEE, plusieurs partenaires du Conseil mais également des représentants du CCEE de Mayotte nouvellement mis en place,
4. la remise des prix du concours de nouvelles en créole réunionnais – LanKRéol – dans le cadre de la « Sominn Kréol 2004 ».

Par ailleurs, les commissions du CCEE ont été appelées chacune à apporter leur contribution dans la réflexion sur « les 20 ans du CCEE », pour retracer, à travers leur champs de compétences, les positions du Conseil de 1984 à 2004. Ce travail a permis de dégager les grandes orientations du CCEE et de montrer la progressive consolidation de sa fonction consultative.

C'est dans cet esprit qu'un livret d'information présentant l'action et le bilan du CCEE sur ces 20 dernières années a été publié. Cette plaquette, remise aux invités lors de la soirée du 24 novembre, a ensuite fait l'objet d'une large diffusion auprès de partenaires institutionnels et associatifs.

PARC NATIONAL DE LA RÉUNION – DIAGNOSTIC POUR UNE STRATÉGIE CULTURELLE

Le CCEE s'était prononcé favorablement en 2003 sur les grands principes de création du Parc National de la Réunion. Il avait insisté sur la nécessité d'une mission forte du futur Parc dans le domaine culturel : faire du parc « un lieu de mémoire et de culture vivante, non figée, innovante et valorisant les Hommes ».

C'est dans cet esprit que le CCEE s'est engagé à œuvrer pour la réalisation d'un diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc.

Suite à un appel à candidatures, c'est l'AREP qui a été choisie comme prestataire. Afin d'assurer le suivi de l'étude, un groupe ouvert aux principaux partenaires (DRAC, DIREN, Région, Département, Association des Maires, la Mission de Création du Parc National) a été associé aux travaux.

L'AREP a mené dans un premier temps un travail d'identification des éléments culturels fédérateurs sur les Hauts. Cette phase s'est achevée au mois d'octobre, avec :

- un atelier qui s'est tenu à Saint-Pierre au cours duquel plusieurs acteurs intéressés par le projet de Parc National ont pu s'exprimer et faire partager leur point de vue sur la question de la culture au sein de ce projet ;
- la rédaction par l'AREP d'un rapport de plus de 180 pages présentant :
 - les personnes ressources rencontrées et les éléments recueillis lors des entretiens individuels ;
 - les ressources documentaires identifiées ;
 - les éléments recueillis sur les différentes thématiques (temps, espace, croyances, savoir-faire, arts, littérature écrite, oralité) auxquelles se rajoute une nouvelle approche, celle du « Vivre ensemble ».

AGENDA 21 DE LA RÉUNION

Le 13 décembre 2003, le CCEE s'est engagé aux côtés de nombreux partenaires, par la signature des orientations de l'Agenda 21 de La Réunion, à mettre en œuvre les principes du développement durable, à l'échelle de l'île.

En 2004, les travaux concernant ce dossier se sont poursuivis selon trois grands axes :

- un travail mené par le CCEE d'éclaircissement de la fiche action EDUC/1 « Plate-forme du Développement Durable » ;
- la mise en place de nouveaux ateliers thématiques ;
- la diffusion d'une lettre d'information par courriel.

Plate-forme du Développement Durable

Les ateliers qui se sont déroulés depuis 2002 ont permis la production de 32 fiches actions. L'une d'entre elles prévoit la mise en place d'une « plate-forme du développement durable ».

Le comité de pilotage de l'Agenda 21 ayant confirmé la nécessité de créer cette structure, le CCEE s'est engagé à clarifier la fiche « Plate-forme du développement durable » afin de faire évoluer la réflexion.

Dans ce cadre, des entretiens avec la DIREN, la Région, le Département et le Rectorat mais aussi quelques acteurs de terrain (Conservatoire Botanique et CPIE Mascarin, Muséum d'Histoire Naturelle, Mission de Création du Parc National, SREPEN) ont été organisés afin de recueillir leur point de vue sur ce projet et d'identifier les termes de leur adhésion.

Après analyse, le Conseil a conclu à la nécessité :

- de structurer le projet et donc, de recueillir au préalable le consensus sur les objectifs, les compétences, les actions de la future plate-forme, son statut juridique ;

- de distinguer l'outil opérationnel - la plate-forme - de l'outil politique, le comité de pilotage et par conséquent, de s'assurer que l'appellation « plate-forme » est adéquate et ne prête pas à confusion ;
- d'identifier clairement un pilote de projet ;
- d'afficher de manière plus affirmée l'objectif d'éducation à l'environnement dans le projet ;
- de remédier au déficit de communication autour de la mise en œuvre du projet lui-même et des actions de l'Agenda 21 en général.

Cette note de clarification a été transmise aux membres du comité de pilotage de l'Agenda 21.

Participation aux nouveaux ateliers Tourisme, Culture, Sport

Plusieurs groupes ont travaillé en 2003, à la mise en place d'un programme d'actions sur les thématiques : habitat, déplacements, éducation au développement durable, développement économique, cohésion sociale et métiers de l'environnement, énergie, codéveloppement.

Afin de poursuivre le travail de concertation et de participation, la Région a souhaité engager la réflexion dans quatre nouveaux domaines : _

- l'agriculture,
- le tourisme,
- la culture,
- le sport.

Reconnu comme référent sur ces trois derniers thèmes, le CCEE a rencontré le Cabinet « Grand Angle Environnement », agence de conseil en Environnement.

Deux entretiens se sont tenus : l'un sur les thèmes « tourisme » et « sport », l'autre sur celui de la « culture ». Au cours de ceux-ci, l'agence a souhaité savoir comment les membres du CCEE appréhendent les notions d'Agenda 21 et de développement durable. Il s'agissait également de disposer d'éléments en vue de réaliser un « mini diagnostic » sur les différents thèmes.

Celui-ci devait, selon le cabinet d'étude, servir de base aux travaux des ateliers.

Par ailleurs, les membres du CCEE ont pu prendre part aux premières séries d'ateliers organisées depuis octobre.

Participation au Comité de rédaction de la Lettre d'information de l'Agenda 21 de La Réunion

Afin de tenir informé le maximum de personnes de l'avancée des travaux concernant l'Agenda 21, la Région a décidé de s'adjoindre les services d'une agence de communication (KALCIUM) pour produire une lettre d'information qui sera diffusée par courriel.

Le CCEE a été sollicité, comme chaque co-signataire de l'Agenda 21, afin de faire partie du Comité de rédaction. Après plusieurs réunions, le premier numéro de cette lettre devrait être diffusé fin novembre - début décembre 2004.

TRAVAUX DU TCO (Territoire de la Côte Ouest)

En application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, la communauté d'agglomération du TCO a mis en place un Conseil de Développement ayant pour fonction d'associer les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle à la réflexion engagée sur le développement et l'avenir du territoire concerné. C'est dans ce cadre que le CCEE a été sollicité pour siéger au sein de cette instance et participer à la réflexion menée dans le cadre de deux études

- l'une portant sur l'élaboration d'un projet culturel pour l'agglomération ;
- l'autre sur la mise en place d'un projet sportif.

Projet culturel du TCO

A la phase 1 de l'étude, « Création », bureau d'étude retenu dans le cadre du marché d'étude pour l'élaboration du projet culturel du TCO, a souhaité rencontrer les acteurs institutionnels, dans le cadre d'un travail d'écoute lui permettant d'appréhender au mieux le contexte culturel à La Réunion. C'est dans cet esprit que, le 18 février 2004, le CCEE a accueilli « Création » dans ses locaux.

Cette rencontre a permis de cerner les différentes phases de l'étude :

- diagnostic de l'existant culturel à l'échelle du TCO,
- élaboration d'orientations et de perspectives visant à définir des actions sur lesquelles il devrait y avoir pertinence d'investissements communautaires,
- aide et assistance à la définition d'un projet culturel en interne avec le TCO et une contractualisation avec l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional,
- réalisation des fiches actions.

Par la suite, le CCEE a été sollicité par le TCO pour siéger au sein du comité de pilotage mis en place dans le cadre de cette étude.

Il a participé dans ce cadre aux différentes réunions pilotées par le TCO qui a élaboré son projet d'agglomération autour de deux idées force : mettre l'homme au cœur du processus de développement ; faire valoir l'intérêt public dans l'aménagement du territoire de l'Ouest. Il a également fait de l'affirmation de l'identité et de la culture du territoire une des priorités de son contrat d'agglomération 2004-2006.

Projet sportif du TCO

Le TCO a également décidé de lancer une étude en vue de l'élaboration d'un projet sportif pour la communauté d'agglomération. Dans ce cadre, le TCO s'est adjoint les services du bureau d'études « Amnyos Consultants ».

Tout comme ce fut le cas pour l'étude sur la culture, le CCEE a été sollicité au cours du diagnostic. Le Conseil a ainsi pu rencontrer les représentants du Bureau d'études et du TCO au cours d'un entretien qui s'est déroulé le 6 juillet à l'Hôtel de ville de Saint-Leu. A cette occasion, le CCEE a pu faire part de ses préoccupations, notamment en ce qui concerne le développement des sports nature, ou encore celui du secteur socio-éducatif.

Conseil de Développement du TCO

Le CCEE a participé aux différentes réunions du Conseil de Développement, aux rencontres consacrées au Programme Local d'Habitat (PLH) et aux réunions relatives au Schéma de cohérence territoriale (SCOT) en cours d'élaboration sur le territoire du TCO.

2-2] Culture, Technologies de l'information

2-2-1 Projets

GROUPE CONCOURS DE NOUVELLES EN CRÉOLES / LanKRéol

Partant du constat qu'il y a encore trop peu de production littéraire en créole réunionnais, alors que la demande de texte en créole notamment par les écoles s'élargit :

Un concours de nouvelles en créole réunionnais s'intitulant LanKRéol, organisé en partenariat avec l'UDIR et la LR-FOL, a été lancé en avril et ses résultats proclamés au mois d'octobre 2004 durant la « Sommin kréol ».

Un comité d'organisation composé de 9 membres soit 3 représentants de chaque organisme a assuré le suivi de ce projet (rédaction du règlement, réalisation des conférences de presse pour le lancement et la proclamation des résultats, organisation d'une rencontre sur cet évènement lors de l'UCOI 2004,...).

Pour 2004, le jury du concours de nouvelles en créole réunionnais réunissait des membres « extérieurs » au groupe d'organisation, tels des écrivains, des linguistes, des universitaires, des professionnels de l'éducation.

Le prix LanKRéol 2004 a été décerné pour cette première édition à M. Jean-Louis Robert pour son texte « Lo gou z'oliv ver ».

UNIVERSITÉ DE LA COMMUNICATION DE L'OCÉAN INDIEN

Comme pour les années précédentes, le CCEE s'est impliqué dans l'organisation de plusieurs débats lors de l'Université de la Communication de l'Océan Indien autour du thème « Une nouvelle mondialisation ».

Ainsi, le CCEE a conduit un débat intitulé « *Avenir de l'École et Éducation relative à l'Environnement* » avec le soutien de M. André GIORDAN, Professeur et Président de la Section des Sciences de l'Éducation à l'Université de Genève.

Le débat était principalement fondé sur les travaux de M. GIORDAN sur les conceptions des apprenants et l'appropriation du savoir dans divers domaines tels l'environnement. M. GIORDAN a exposé au public présent son point de vue sur divers domaines, notamment en ce qui concerne le développement durable : quels savoirs développer à l'École ? Que faut-il changer dans nos têtes ? Sur quel savoir prendre appui ?

Le CCEE a organisé également, dans le cadre de la célébration de son 20^e anniversaire, un débat « *Les CCEE : 20 ans pour 20 ans* » en présence des membres des CCEE de Guyane et de Martinique.

Ce fut l'occasion pour les membres de partager le témoignage des autres CCEE et en particulier des « pionniers » qui ont eu la responsabilité de mettre en marche ce nouveau conseil consultatif.

Il a été aussi question d'un regard sur les 20 ans à venir et sur les défis à relever notamment en matière d'Éducation et d'Environnement, la Culture restant, quant à elle, le fil directeur des avis et travaux menés par le CCEE.

Le CCEE a également piloté un débat intitulé « *Jeunesse en prison, entre justice et exclusion* ». Plusieurs questions ont été soulevées, notamment pourquoi autant de jeunes en prison ?

Les autres thématiques abordées :

- les NTIC et les jeunes incarcérés
- la télé-médecine pénitentiaire
- l'insertion des jeunes

2-2-2 Rencontres

* Avec M. Jean-Loup GAILLARD, professeur de français

Le CCEE a accueilli M. GAILLARD pour une présentation de son ouvrage sur « Français et Créole de La Réunion ». M. GAILLARD a expliqué que c'est un livre « qui se propose, à travers l'analyse concrète de nombreux ouvrages généraux sur la langue créole et d'ouvrages littéraires d'auteurs réunionnais très divers, de montrer la richesse, la variété de la langue et de la culture créoles, qui enrichissent la langue française, la culture mondiale et qui doivent avoir toute leur place dans l'enseignement ».

* Avec une délégation de RFO: présentation des nouvelles grilles de programmes 2004 –30 septembre 2004

Les responsables de RFO ont présenté pour la deuxième fois, aux membres du Conseil, les grilles de programmes radio et télévision de la Rentrée (Septembre 2004).

La directrice a rappelé que RFO fait désormais partie de la Holding France Télévision et a précisé aussi que d'une manière globale, le programme télévisé de la chaîne publique va se décomposer en soirée en deux parties et s'adapter en fonction de son public. Le journal télévisé, par exemple, sera diffusé à deux reprises le soir puis proposé une nouvelle fois le lendemain dès 6 heures du matin.

La directrice a également promis des grilles de programmes encore plus locales, plus jeunes (avec l'émission « Run Vibes » par exemple), présentant plus d'informations et accordant une large part à la proximité. Elle a aussi informé le CCEE que les programmes, déjà à l'antenne depuis le mois de septembre avec la rentrée scolaire, n'étaient pas définitivement arrêtés et les observations des membres du Conseil pouvaient être prises en compte dans le cadre de réajustements.

Lors de cette séance, les remarques des membres du CCEE ont porté sur :

- l'expression des associations à l'antenne. RFO précisait que l'émission « Loi 1901 » était multi-diffusée. Deux associations réunionnaises sont ainsi présentées par semaine et depuis 3 ans, les téléspectateurs ont pu être informés de « la vie » de nombreuses associations. Deux principes participent au passage à l'antenne d'une association : soit

l'association se met en contact avec RFO, soit les responsables de l'antenne se rapprochent d'une association particulière en fonction de l'actualité du moment.

- la diffusion par Radio et Télévision Réunion d'émissions portant sur le développement durable, l'éducation relative à l'environnement, les énergies renouvelables, voire, plus particulièrement pour la télévision, la diffusion de chaînes en langues étrangères.

- la nécessité pour RFO (radio et télévision) de donner l'occasion aux acteurs culturels de s'exprimer et d'expliquer au grand public l'urgence de prendre en compte le créole pour améliorer la réussite scolaire des jeunes réunionnais et d'aborder au moins en terme d'informations, des événements culturels, sportifs et autres soutenus et parrainés par la chaîne privée.

*** Avec l'association PANGAR**

Dans le cadre d'une séance de travail, le Président du CCEE a rencontré le Collectif « Pangar ».

Le Collectif « Pangar », regroupe des associations culturelles militantes pour la promotion de la culture et de l'identité réunionnaise, des associations de parents d'élèves et des syndicats de l'Éducation Nationale . Il milite d'une part, auprès de diverses institutions (Conseil Régional, Conseil Général, CCEE, ...) pour que le plan « Langues et Cultures régionales » du projet académique soit véritablement mis en œuvre ; et d'autre part pour la mise en place d'une commission d'expertise sur les questions de Langues et Cultures Régionales à l'école.

Lors de cette réunion, le Président du CCEE a informé le Collectif « Pangar » que le Conseil sera attentif à ses remarques et les prendra en compte (si cela est opportun) dans son avis sur le projet académique définitif. De plus, il a fait savoir au Collectif « Pangar » qu'il intervient régulièrement auprès des responsables de RFO (Radio et Télévision Réunion) pour que les grilles de programmes comportent à terme un créneau de 1 à 2 heures accessibles aux militants et autres acteurs culturels favorables au créole. Enfin, il signale qu'il s'entretiendra avec le directeur du CRDP sur la possible édition d'ouvrages pédagogiques en et sur le créole.

2-2-3 Participations

■ Dans le domaine de la Culture

*** Journées d'étude sur le poète Lacaussade – 24-25 mai 2004**

Le CCEE a participé aux journées d'étude organisées par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, le CRESOI et la Chaire UNESCO, dans le cadre de l'opération « Retour des restes du poète Auguste Lacaussade dans son île natale ». Cette manifestation visait à mieux faire connaître la vie et l'œuvre du poète réunionnais.

*** Colloque international, mémoire orale et esclavage dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien – 25 au 27 mai 2004**

Le CCEE a participé au colloque international organisé par l'association Historun, sous l'égide du Conseil Régional et du Conseil Général et sous le haut patronage de l'UNESCO. Ce séminaire international s'est intéressé à la problématique de la mémoire orale et l'esclavage.

Il a permis de faire un premier bilan des recherches entreprises pour évaluer ce qui reste de cette mémoire après la mise en place en 2001 d'un programme de recherche UNESCO.

Cette manifestation réunissait les universités de Maurice, Madagascar, de La Réunion et différents centres de recherche de l'Océan Indien.

À l'issue de l'ouverture officielle du colloque, le CCEE a assisté à la présentation du film « service kaf à la Réunion ».

Tout au long de ces journées, les universitaires des îles de la zone Océan Indien ont présenté leurs travaux sur le sujet. Débats et discussions diverses sur l'esclavage ont ponctué ces journées qui ont mis en exergue le sentiment général de l'assemblée : l'esclavage a développé une culture orale ; son abolition n'a pas mis fin aux discriminations sociales.

*** Atelier-débat organisé par la Ligue de l'Enseignement
« Les activités Métisses Sport et Culture » -
27 octobre 2004**

Le CCEE a été convié par la Ligue de l'Enseignement à participer à l'atelier-débat intitulé « Les activités Métisses Sport et Culture ».

Lors de cette séance, les réflexions ont porté sur les rapports complexes que le sport peut entretenir avec l'art. Les débats ont traité d'une part, des pratiques sportives qui diffèrent fondamentalement par leur finalité (performance et victoire) de certaines pratiques artistiques mais qui, néanmoins, peuvent être « cousines » à l'image de la gymnastique, de la danse (hip-hop) et du moringue, et d'autre part, le fait que le sport inspire de plus en plus de peintres, d'écrivains, de photographes, cinéastes et metteurs en scènes, alors que des pratiques hybrides apparaissent comme des matchs d'improvisation théâtrale.

*** États Généraux de la Culture – 29-30 octobre 2004**

Le Président du CCEE a été convié par le Conseil Régional à participer aux États Généraux de la Culture qu'il a organisés dans le cadre d'une réflexion globale autour du développement culturel et de ses enjeux. Ces journées furent consacrées aux échanges entre les acteurs culturels répartis en ateliers thématiques de travail « Livre-lecture-littérature » - « 7^e Art et Création Numérique de l'Image et du Son » - « spectacles vivants » - « Patrimoine/Tradition » - « Langue et Culture » - « Arts Plastiques ».

▪ Dans le domaine de l'audiovisuel

*** « Club radio » en présence de Dominique BAUDIS,
Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel –
19 mars 2004**

Le CCEE a participé à un « Club radio », à l'occasion de la venue à La Réunion de M. Dominique BAUDIS. Cette édition du « Club radio » fut l'occasion d'échanger sur le thème « Violence, haine et pornographie sur les antennes : que faire ? ».

2-3] Éducation, Formation Professionnelle, Coopération

Régionale et Affaires Européennes

2-3-1 Contributions

* sur le projet académique (provisoire) 2004-2007

Le futur projet académique se voulant être un projet élaboré en concertation avec les acteurs de la communauté éducative, le recteur est venu présenter, le 1^{er} septembre 2004, la démarche ainsi que les priorités fortes du projet au CCEE.

En complément de cette réunion d'échanges, le Conseil a tenu à transmettre au Recteur quelques remarques et questions formulées à partir de l'analyse des fiches thématiques.

Cette contribution a été validée en Bureau élargi, le 6 octobre 2004.

* sur les prochains calendriers scolaires 2005-2008

Courant septembre, le CCEE a été sollicité par le rectorat pour faire partie du groupe de travail chargé d'élaborer les propositions de calendriers scolaires pour 2005 à 2008.

Le Conseil ayant, lors de la précédente consultation (sur les calendriers 1999-2002) défendu un calendrier de type « 18/18 », son président a contribué, parmi les trois propositions soumises à consultation, à l'élaboration de l'option C.

Celle-ci, contrairement aux deux autres, se propose de modifier le calendrier actuel de la manière suivante : allongement de la 1^{ère} période de travail (jusqu'au 22 décembre), rentrée de l'été austral repoussée de 10 jours, maximisation de la période fraîche par la réduction des petites vacances scolaires et vacances d'hiver austral raccourcies pour une sortie prévue entre le 5 et 8 juillet.

Consulté à l'instar des établissements scolaires sur ces propositions, le CCEE a, lors de sa séance plénière du 23 novembre, voté la proposition C parce qu'il s'efforce d'améliorer les conditions de travail des jeunes réunionnais.

2-3-2 Rencontres

* avec Monsieur Patrick HERVÉ, délégué régional à la Recherche et à la Technologie

Dans le cadre de la réflexion lancée par le Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies sur l'avenir de la recherche, le CCEE a rencontré le délégué régional, M. P. HERVÉ, chargé d'organiser localement une concertation permettant de prendre « l'avis de l'ensemble des acteurs concernés ».

Cet entretien s'est articulé autour des points suivants :

- l'état des lieux (forces et faiblesses) de la recherche à La Réunion
- les difficultés rencontrées dans la valorisation de la recherche
- les complexités administratives pouvant compromettre l'efficacité du dispositif de recherche
- les moyens pour renforcer les relations entre les entreprises et les laboratoires publics

- les dispositifs permettant de faciliter l'émergence des pôles de recherche de haut niveau et la conduite d'une stratégie cohérente de recherche dans notre région

***avec Monsieur Roland GÉRARD, Directeur de École et Nature et Président de l'ONG internationale francophone Planèt'ERE**

À l'occasion de la venue de Roland GÉRARD à La Réunion, le CCEE conjointement avec le Département de Géographie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de La Réunion a convié des acteurs institutionnels et associatifs ainsi que des étudiants à venir échanger avec le Directeur du Réseau École et Nature sur le thème de l'Éducation à l'Environnement.

Cette rencontre-débat, organisée le 12 novembre 2004 à l'Université, a permis aux participants d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du contexte national de l'éducation à l'environnement depuis Planèt'ERE 2.

Des informations ont également été données sur la préparation de Planète'ERE 3 qui se déroulera en juillet 2005 au Burkina Faso et sur la réalisation par le CFEEDD (Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers le Développement Durable) d'une étude sur l'éducation à l'environnement dans la francophonie, commandée par l'UNESCO.

Par ailleurs, Roland GÉRARD a attiré notre attention sur le rôle de trait d'union entre le Nord et le Sud que peut jouer La Réunion, en tant que Département et Région d'outre-mer français situé dans la zone Océan Indien et espace multiculturel.

Enfin, il a souhaité que, 2005 ouvrant la Décennie mondiale de l'éducation en vue d'un développement durable, cette année favorise la synergie entre autorités publiques et société civile.

2-3-3 Participations

▪ Dans le domaine de l'Éducation

*** Comité de pilotage d'organisation des Assises de la Recherche dans l'Océan Indien – 5 février 2004**

Le CCEE a assisté à la réunion du comité d'organisation des Assises de la Recherche dans l'Océan Indien. Il s'agissait par la tenue de cette réunion de pérenniser la dynamique suscitée par cette manifestation organisée sur l'initiative de la Région en juin 2003 et de permettre une meilleure coordination de la recherche à La Réunion.

*** Consultation académique sur l'orientation – 14 février 2004**

Sur invitation du Rectorat, le CCEE a participé à la consultation académique sur l'orientation.

Outre l'objectif visé au départ de renforcer le partenariat entre les services d'orientation et les autres acteurs de l'information et de l'orientation au niveau régional, cette journée a permis de formuler des propositions concrètes pour l'amélioration du fonctionnement des CIO mais aussi d'évoquer les craintes au sujet de la décentralisation.

*** Table ronde « Les formations supérieures courtes : orientation, professionnalisation et insertion » - 7 avril 2004**

Le CCEE a participé à une journée de réflexion co-organisée par l'Université de La Réunion et le Rectorat selon le principe d'une table ronde sur « Les formations supérieures courtes : orientations, professionnalisation et insertion ».

Cette réflexion s'est inscrite dans le cadre de la réforme adoptée à l'issue de la Conférence de Berlin en septembre 2003 au cours de laquelle près de 40 pays ont réaffirmé leur souhait de construire un espace européen de l'enseignement supérieur à l'horizon 2005 proposant aux étudiants plus de fluidité dans leur parcours de formation.

C'est dans ce contexte que le Rectorat et l'Université de La Réunion ont souhaité approfondir leur réflexion sur l'articulation entre l'offre locale de formation au niveau bac +2 et 3 et la demande des milieux professionnels.

*** Journée de l'engagement des lycéens « Agissons contre la violence » - 8 avril 2004**

Le CCEE a été convié par le Rectorat à participer à la journée de l'engagement des lycéens contre la violence. L'objectif était de discuter des moyens d'actions pour lutter contre la violence dans le lycée mais aussi dans la vie quotidienne.

Après diverses interventions des partenaires (police, justice, gendarmerie, ODR, Université, Région...) sur la situation à La Réunion, les lycéens ont témoigné des problèmes rencontrés dans leur établissement.

Le bilan de cette journée de l'engagement des lycéens a été dressé dans le cadre d'une réunion du Conseil Académique de la Vie Lycéenne, le 19 mai 2004.

*** Atelier « Parcours de réussite des élèves » - 27 avril 2004**

Le CCEE a été convié par le Rectorat à participer à la réflexion du groupe de travail « Parcours de réussite des élèves » mis en place dans le cadre de l'élaboration du projet académique 2004-2007.

L'objectif de ce groupe était de proposer des actions à mettre en œuvre dans les trois prochaines années, afin de permettre à chaque jeune qui s'engage dans un parcours de formation de réussir.

Le débat s'est articulé autour des thèmes suivants : l'organisation des parcours, les dispositifs pédagogiques, l'accompagnement des élèves ou étudiants, la préparation et suivi de l'orientation.

Voici quelques constats et propositions formulés à cette occasion :

- l'information au niveau de l'orientation est à améliorer,
- l'inscription à l'Université se fait souvent par défaut, l'information sur les débouchés des filières autres qu'universitaires étant insuffisante ; inscrits dans des cursus inadaptés à leur niveau et éloignés de leurs objectifs, les élèves échouent,
- les parents pourraient s'investir davantage dans le cursus scolaire des enfants afin de participer activement à leur orientation.

*** Conseil Académique de la langue et de la culture réunionnaises – 25 mai 2004**

Le CCEE a participé à une réunion de la Commission Information et Communication du Conseil Académique de la langue et de la culture réunionnaises. Une grande partie des propositions issues de cette réunion ont été reprises dans la fiche LCR du projet académique 2004-2007.

*** Réunion de mise en place de l'Université Rurale de l'Océan Indien – 8 septembre 2004**

Le CCEE a été convié par la Commune de Saint-Joseph à participer à une réunion de travail organisée sous forme d'une table ronde, dans le cadre de la mise en place de l'Université Rurale de l'Océan Indien. Cette Université viserait, par la participation des populations, à promouvoir le développement durable, en favorisant l'acquisition de savoirs, le développement des compétences et l'innovation de projets.

*** Journée « portes ouvertes » du CRDP – 25 septembre 2004**

Le CCEE a participé à la journée « portes ouvertes » organisée par le CRDP. Ce fut l'occasion de découvrir notamment les différents produits réalisés et les services offerts par le CRDP.

*** Réunions de concertation de l'Université de La Réunion – 12 et 13 octobre 2004**

Sur invitation de l'Université de La Réunion, le CCEE a participé, dans le cadre de la préparation de son projet d'établissement pour les années 2006-2009, à des réunions de concertation qui ont porté sur les thèmes suivants :

- offre de formation/vie étudiante
- l'étudiant réunionnais : insertion et formation professionnelles
- recherche
- relations internationales

*** 3^e édition des Journées de la Recherche de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines – 14 et 15 octobre 2004**

Le CCEE a été convié par l'Université de La Réunion à participer à la 3^{ème} édition des Journées de la Recherche au cours de laquelle une table ronde des étudiants de 3^e cycle sur le thème « Jeunes chercheurs dans la zone Océan Indien : enjeux et perspectives » a été organisée.

Celle-ci a réuni également les socioprofessionnels, les institutions régionales et les représentants du monde associatif et culturel.

*** Forum-débat sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable – 17 novembre 2004**

Le thème de l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans les enseignements a été abordé dans le cadre de la Fête de la Science, à travers un forum-débat auquel le CCEE a pris part.

Ce forum s'est déroulé au Muséum d'Histoire Naturelle (MHN), en présence du recteur de l'Académie, d'un Inspecteur Général membre du Comité de pilotage chargé de la généralisation de l'éducation à l'environnement, de professeurs porteurs de projets de la Délégation Académique à l'Action Culturelle et d'acteurs associatifs.

Les interventions ont eu pour objet de présenter :

- les enjeux du développement durable du global au local,
- les initiatives incluant le développement durable qui sont conduites par la Chambre d'Agriculture et le CRITT,
- les actions pédagogiques de l'ARDA, du Conservatoire National et CPIE Mascarin, de la Maison du Volcan, du MHN et de la SREPEN.

Enfin, ce forum a officialisé le partenariat entre l'Académie et les associations d'éducation à l'environnement et, présenté le guide des acteurs locaux de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

■ **Dans le domaine de la Formation professionnelle**

*** Premières rencontres de l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – 5 juillet 2004**

Le CCEE a été convié à participer à ces premières rencontres organisées par l'ARVISE (Association Réunionnaise pour la Valorisation des Initiatives Socio-économiques).

À l'heure de la parité, il a été constaté que les inégalités entre hommes et femmes perdurent dans le monde du travail.

*** Séminaire de lancement de l'élaboration du futur Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) – 25 et 26 août 2004**

Le CCEE a été convié par le Conseil Régional à participer au séminaire organisé avec le soutien du CARIF-OREF pour le lancement de l'élaboration du futur Plan Régional de Développement des Formations (PRDF).

L'objectif de ce séminaire était double :

- recueillir l'analyse des différents acteurs sur la situation et les perspectives de développement socio-économique à La Réunion, afin de prendre en compte leur impact sur l'évolution du système d'éducation et de formation,
- engager la réflexion autour des orientations stratégiques du futur PRDF que doit définir la Région.

Dans cette perspective, deux tables rondes ont été organisées : la première autour des acteurs de la formation, des organisations syndicales patronales et des chambres consulaires et la seconde, autour des syndicats de salariés.

Les intervenants ont insisté sur les besoins en formation et sur la nécessité de combattre l'illettrisme.

Ces journées ont vu également les interventions du Conseil Général et du Rectorat.

Le Conseil Général a rappelé son rôle dans le domaine de l'action sociale et signalé la réalisation d'études en cours pour identifier les besoins et les niveaux de formation notamment dans le secteur social et médico-social, en ce qui concerne l'accueil et l'encadrement des enfants, les personnes âgées et les handicapés.

Le Rectorat a pour sa part indiqué très brièvement quelques axes forts du futur projet académique, à savoir la réussite scolaire pour tous les jeunes, le développement de la formation professionnelle, le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,

la formation tout au long de la vie, l'ouverture de l'Académie sur son environnement régional et international.

*** Présentation des nouveaux dispositifs de la réforme de la formation professionnelle – 27 octobre 2004**

Le CCEE a participé à la réunion de présentation des nouveaux dispositifs de la réforme de la formation professionnelle, organisée par l'AGEFOS-PME, avec l'appui technique du CARIF-OREF.

A cette occasion, les principaux axes de la loi Fillon du 4 mai 2004 ont été présentés, notamment :

- le droit individuel à la formation tout au long de la vie,
- les contrats et périodes de professionnalisation,
- le renforcement et les nouvelles conditions du dialogue social.

■ Dans le domaine de la Coopération régionale et de l'Europe

*** Conférence sur la coopération régionale dans la zone Océan Indien – 22 janvier 2004**

Le CCEE a été convié par le Préfet à la conférence sur la coopération régionale qu'il a organisée, en présence de Mme la Ministre de l'Outre-Mer et de l'ensemble des ambassadeurs de France des pays de la zone Océan Indien et du COMESA

Cette conférence a permis d'examiner les différents programmes de coopération conduits par l'État et les collectivités territoriales dans la zone.

*** Conférence débat sur l'Europe et La Réunion – 21 mai 2004**

Le CCEE a participé à la conférence débat organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion sur « L'Europe et La Réunion » présidée par M. BARNIER, Ministre des Affaires Étrangères.

De par son appartenance à l'Europe et à l'Océan Indien, le rôle que peut jouer demain La Réunion a été posé. Il est rapporté ci-après quelques propos tenus à cette occasion :

« Même si elle représente les intérêts français et européens, La Réunion doit pouvoir s'ouvrir à son environnement. Ainsi, il serait souhaitable, suite à des contacts et à des projets industriels avec les Chinois, d'ouvrir un consulat de Chine à La Réunion ».

*** Forum sur les axes d'échanges et de coopération économique entre Madère, Tenerife et La Réunion – 6 au 10 septembre 2004**

Dans le cadre du programme de coopération et d'échanges inter RUP initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, une mission d'étude était organisée à

Madère et au Tenerife du 31 août au 7 septembre 2003. La délégation alors constituée par des socioprofessionnels locaux ainsi que par des représentants des établissements intercommunaux, a fait ressortir des axes d'échanges intéressants ainsi que des pistes de coopération envisageables.

Dans cette continuité, la CCIR a organisé en septembre 2004 un forum sur les axes d'échanges et de coopération entre Madère, Tenerife et La Réunion auquel le CCEE a été convié.

Les principaux objectifs de cette manifestation étaient :

- d'accueillir en retour les experts rencontrés lors de la mission de septembre 2003 pour leur permettre d'accéder à une meilleure connaissance de La Réunion, dans ses dimensions de DOM et de RUP de la Zone Océan Indien,
- de permettre à la délégation reçue d'identifier les thématiques susceptibles d'être développées dans le cadre d'un programme d'échanges d'expériences et de coopération.

- d'initier ou de favoriser les transferts de savoir-faire sur les premières thématiques identifiées lors de la mission de septembre 2003, soit en matière d'aménagement (gestion et valorisation des espaces protégés), soit en matière de développement économique (attractivité et dynamisme des territoires).

*** Participation à la signature du document de
programmation des actions de coopération culturelle
entre le Mozambique et La Réunion – 11 octobre 2004**

Le CCEE a été convié par le Conseil Régional à assister à la signature du document de programmation des actions de coopération culturelle formalisé avec le Ministre de la Culture de la République du Mozambique, en vue de développer les échanges avec le Mozambique dans ce domaine.

*** Réunion de sélection des meilleurs projets Europe –
27 octobre 2004**

Dans un souci de valorisation de l'intervention des fonds européens à La Réunion, le DOCUP a prévu l'organisation d'un concours afin de mettre à l'honneur des projets intéressants cofinancés par l'Union Européenne. Dans ce cadre, le CCEE a été sollicité dans la mise en œuvre de ce concours en sa qualité de membre du Comité National de Suivi. Ainsi, il a participé au Comité de sélection des meilleurs projets cofinancés par les fonds structurels.

*** Séminaire des régions françaises d'objectif 1 –
17 au 19 novembre 2004 à La Réunion**

Le CCEE a été convié par l'AGILE à participer au séminaire organisé par la Commission Européenne et le Ministère de l'Outre-Mer., dans le cadre de la préparation de la politique de cohésion pour la période 2007-2013.

Le CCEE a notamment participé à l'atelier du 18 novembre consacré aux priorités stratégiques : réflexion autour des thèmes des technologies de l'information et de la communication, et des déchets.

2-4] Aménagement, Environnement, Transport, Sport, Socio-éducatif, Tourisme

2-4-1 Projets

ÉTUDE LOISIRS ET TOURISME SPORTIF DE NATURE À LA RÉUNION

L'étude réalisée en 2003 a été publiée et diffusée auprès des organismes représentés au sein du Conseil, mais également auprès des structures et personnes rencontrées durant l'étude ainsi qu'à plusieurs personnes de La Réunion et de Métropole ayant manifesté leur intérêt suite à la lecture d'articles dans la presse nationale spécialisée.

Convaincu que les sports nature contribuent dans certaines limites au développement durable de La Réunion, en répondant à des enjeux économiques, socioculturels et environnementaux, le CCEE a pu, à plusieurs reprises depuis la publication de l'étude, œuvrer pour la prise en compte et le développement de ces sports.

2-4-2 Rencontres

*** avec l'Université de l'Océan Indien et la mission des experts dans le domaine du Droit de l'Environnement – 13 septembre 2004**

Avec le concours de l'Université de l'Océan Indien, le CCEE a rencontré le coordonnateur du Programme Droit de l'Environnement de l'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche), en mission à La Réunion.

L'objectif de cette mission était de pérenniser les projets mis en place en partenariat avec l'UOI et les institutions membres.

*** avec le Comité Réunion Agenda 21 – Politiques sportives – 12 octobre 2004**

Le CCEE a rencontré les représentants de l'association Comité Réunion Agenda 21 créée après les élections régionales de mars 2004 et qui répond à la volonté des élus du Conseil Régional de s'entourer « d'experts » dans des domaines particuliers comme celui du sport.

Lors de sa présentation, l'association a indiqué que ses objectifs étaient d'apporter un éclairage pertinent sur les questions relatives au sport mais qu'elle pouvait également mener des réflexions sur des thèmes pouvant relever du cadre du développement durable comme le projet de changer d'heure à La Réunion ».

*** avec les acteurs du tourisme social et associatif -
21 octobre 2004**

Il s'agissait à travers cette rencontre, de faire le point sur la situation de cette activité à La Réunion, mais aussi de préparer le transfert de compétences prévu par la loi relative aux libertés locales.

À cette occasion, l'attention du CCEE fut attirée sur la situation financière désastreuse des acteurs du tourisme social à La Réunion. Aussi, le Conseil n'a-t-il pas manqué de le signaler dans son avis sur les Orientations budgétaires de la Région pour l'exercice 2005.

Il a également formulé quelques propositions :

- mise en place de programmations pluriannuelles ou de contrats d'objectifs afin de permettre aux associations d'avoir une action planifiée sur le moyen terme,
- accord d'avances de trésorerie par la Région dans le cadre de financements européens,
- simplification des critères d'attribution de subventions.

*** avec Monsieur Jean-Louis HAURIE, géologue -
21 octobre 2004**

Le CCEE, au cours d'un *Jeudi du Savoir*, a rencontré M. Jean-Louis HAURIE, géologue, dans le cadre d'un échange informel sur la liaison Nord-Ouest, notamment la Route du Littoral. Cette rencontre a permis de préparer l'audition publique organisée par le CCEE dans le cadre du débat public « Comment mieux se déplacer demain ? ».

*** avec Monsieur Michel TRONSON, Fondateur de l'école
privée pour sportifs de haut niveau – 17 novembre 2004**

Dans le cadre de sa réflexion sur la faisabilité d'un établissement de formation axé sur le sport à La Réunion, le Conseil Régional a convié le CCEE à une rencontre avec M. TRONSON qui a pu partager son expérience avec les participants.

2-4-3 Participations

■ Dans le domaine de l'Environnement et du Cadre de vie

*** Travaux du groupe SAR**

Le CCEE a été associé aux différentes réunions du groupe technique mis en place par la Région dans le cadre de la future mise en révision du SAR. Ces réunions préparatoires avaient pour objectif d'identifier les grands enjeux pour La Réunion avant de dégager une méthode de travail dans le cadre de cette révision.

Suite à ces réunions techniques, s'est tenu, le 27 janvier 2004, un séminaire « Schéma d'Aménagement Régional » organisé par le Conseil Régional et auquel le CCEE a

participé. À cette occasion, tous les acteurs concernés ont été informés des modalités de mise en révision du SAR.

Il a également été rappelé qu'au-delà de son rôle de planification, la future mouture du SAR devra être un outil visant à l'équilibre du territoire dans le cadre du développement durable de l'île.

*** Travaux de l'ARER**

Le CCEE a participé aux travaux pilotés par l'ARER. Il a notamment assisté à la réunion du comité de pilotage pour la préparation de l'événementiel « Réglementation thermique et habitat durable pour l'île de la Réunion », organisé dans le cadre des Rencontres Énergies Réunion 2004 « Construction durable, conception thermique et énergie ».

Le CCEE a également participé au forum du 8 juillet 2004 organisé par l'ARER avec les partenaires de la Plateforme développement de l'ARER.

Ce forum axé sur la présentation des travaux de recherche et d'application des stagiaires de l'ARER a permis d'aborder quelques thématiques :

- promotion du concept de construction adaptée au développement durable,
- fiscalité réunionnaise, outil du développement des énergies propres,
- recherche et développement pour une stratégie énergétique et énergie des vagues pour les aménagements littoraux et portuaires à l'île de La Réunion.

*** Conférence-débat sur le logement locatif à La Réunion – 25 juin 2004**

Le CCEE a participé à une conférence-débat organisée conjointement par l'ADIL et la DDE, sur le thème « Observatoire du marché du logement locatif à La Réunion ».

Plusieurs interventions (DDE, AGORAH, ADIL, ARMOS) ont permis de faire le point sur la situation des parcs locatifs social et privé.

L'étude confiée à l'AGORAH sur la faisabilité de la mise en place d'un Observatoire des loyers a été présentée. Il a également été fait un bref état des travaux de l'OLAP (Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne) et de la FNAU (Fédération Nationale des agences d'urbanisme).

*** Réunion de présentation du Schéma Régional de l'Eolien – 2 juillet 2004**

Le CCEE a participé à une réunion de présentation du projet de Schéma régional éolien à La Réunion. Il s'agissait d'apporter des précisions sur les nouveaux métiers liés à l'éolien, sur la production, le transport et la vente de l'énergie éolienne.

Au cours de cette réunion, la DDE et la DIREN ont présenté le cadre législatif et réglementaire de la production de l'énergie éolienne en référence aux lois des 3 janvier 2003 et 2 juillet 2003, au décret du 1^{er} août 2003 et à la circulaire du 10 septembre de la même année.

Après ces diverses présentations, le débat a porté notamment sur les contraintes liées au développement éolien.

*** Conseil Départemental de l'Habitat – 9 juillet 2004**

Le CCEE a participé au Conseil Départemental de l'Habitat conjointement présidé par le Préfet représenté par le DDE et la Présidente du Département de La Réunion.

Ce CDH fut l'occasion de rappeler les inquiétudes de chacun concernant le retard pris en matière de logements et en particulier de logements sociaux ; la principale cause étant due au manque de réserves foncières.

*** Séminaire du CESR – 9 septembre 2004**

Le CCEE a été convié par le CESR à participer au séminaire relatif à la prévention de la délinquance et à la sécurité. Cette journée s'articulait autour des deux ateliers thématiques :

- développement local et prévention
- prévention spécialisée.

*** au Congrès du Collectif de Lutte contre l'Exclusion – 20-21 septembre 2004**

Le CCEE a été invité à participer au Congrès organisé par le Collectif de Lutte contre l'Exclusion. Ces journées se sont articulées autour de débats sur l'emploi, le chômage et l'exclusion, les politiques d'insertion, le rôle et la responsabilité patronale dans la situation du chômage et de la précarité.

*** Colloque sur « Le rôle et la place du père dans la société réunionnaise » - 22 et 23 octobre 2004**

Le CCEE a été convié à participer au colloque organisé par l'AMAFAR/EP sur « Le rôle et la place du père dans la société réunionnaise ».

*** Réunion de présentation du projet de plan départemental de cohésion sociale – 27 octobre 2004**

Le Conseil Général a invité le CCEE à participer à une réunion de présentation du projet de plan départemental de cohésion sociale, déclinaison du projet de plan national présenté par le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale, M. Jean-Louis BORLOO.

▪ Dans le domaine des déplacements

*** Table ronde relative à l'étude de viabilité de transport de marchandises – Tram-train régional entre St-Paul et St-Benoît – 5 mai 2004**

Le CCEE a participé à la table ronde organisée par le Conseil Régional, avec le concours de la SEM SR-21, relative à l'étude de viabilité de transport de marchandises sur l'axe St-Paul/St-Benoît.

Cette étude avait pour objectif :

- de concevoir une alternative ferrée,
- d'envisager le coût et les bénéfices de l'option,
- d'établir un comparatif avec la route.

Quelques problèmes ont été évoqués tels le kérosène et de façon générale pour toutes les marchandises, celui du temps d'immobilisation des navires estimé à 45 000 euros par jour (obligation de zone de stockage avant distribution).

Globalement, les partenaires réunis (CCIR/Chambre des Métiers/ CESR/Syndicat des Fabricants du Sucre/Syndicat des Transporteurs/Région/ CCEE/bureau d'étude SR-21) sont favorables à un tel projet de transport de marchandises, à condition que des études complémentaires soient menées en tenant compte :

- de la priorité accordée au transport de passagers,
- à la mixité sur toute la ligne,
- aux limites des études : aménagement des branches aux portes des sites terminaux, aires de conditionnement, stationnement, sites de chargement des usines...

*** Débat public « Comment mieux se déplacer demain ? : les projets de Tram-train et de la Nouvelle Route du Littoral » -**

Le CCEE a assisté à la première séance initiant le débat public « Comment mieux se déplacer demain ? » le 10 septembre 2004.

Sollicité par la Commission du Débat Public (CDP), le CCEE a organisé le 3 novembre 2004 au CNR une audition publique à laquelle ont été conviés les associations représentées au sein du CCEE et le grand public.

Les échanges intervenus entre la CDP, la Région, l'Etat et le public présent ont fait l'objet d'une synthèse qui fut transmise à la CDP, à la DDE ainsi qu'à la Région.

▪ Dans le domaine du sport

*** Réunion Association Fair-Play dans le sport – 5 juin 2004**

Membre de l'association Fair-play pour un Sport sans Violence, le CCEE a participé à une réunion de travail dans le but de réactiver l'association. Les participants ont convenu de soutenir les actions de trois associations sportives des quartiers. Ces projets retenus au Fonds National de Développement du Sport ont pour vocation de créer un lien social dans le quartier et sur le terrain, afin de diminuer les incivilités ainsi que la violence.

*** Comité de pilotage « Étude DDJS-OREF : sports de nature »**

Le CCEE a été associé aux travaux du comité de pilotage concernant l'« Étude sur les potentialités, les facteurs de développement et les formations des sports de nature à La Réunion », ainsi qu'à la présentation publique qui s'est tenue le 9 septembre 2004 au CREPS.

*** Réunion organisée par la Préfecture/DDJS – Recensement de l'intégralité des équipements sportifs et lieux de pratique à La Réunion – 7 septembre 2004**

Le CCEE a été sollicité pour siéger au sein du comité de pilotage, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recensement de l'intégralité des équipements sportifs et lieux de pratique à La Réunion par la Préfecture.

Ce projet constituait l'une des actions prioritaires identifiée en conclusion des États Généraux du Sports qui se sont tenus le 8 décembre 2002 à Paris.

Cette réunion s'est articulée autour des points suivants :

- présentation des objectifs du recensement,

- prise de connaissance de la grille de saisie (informatique),
- réflexion sur une méthode de recueil des informations à La Réunion,
- phasage et calendrier des opérations sur le terrain, intégrant la formation et le suivi des acteurs, la collecte des informations, la production de document d'étape.

Suite à cette réunion, le CCEE a reçu les services de la DDJS pour une présentation du logiciel « Gestion des données du sport ».

■ **Dans le domaine du Socio-éducatif**

*** Réunions de travail – DDJS/Déconcentration du Fonds National de Développement de la Vie Associative (FNDVA)**

Dans le cadre de la mise en place d'une procédure de déconcentration du FNDVA dont le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche assure la gestion, le CCEE a été sollicité par la DDJS pour participer aux réunions de travail organisées localement à cet effet.

Ce fonds visait deux objectifs :

- la formation des dirigeants associatifs (quel que soit le champ associatif)
- l'expérimentation en matière de vie associative

Ces réunions furent l'occasion notamment de présenter le travail effectué sur le cadre d'intervention pour le renforcement des compétences des bénévoles associatifs à La Réunion.

*** Forum de l'enfant et de la famille – 19 juin 2004**

Le CCEE a participé au forum de l'enfant et de la famille organisé par le centre communal d'action sociale de Sainte-Suzanne.

*** Réunion de travail relative à la rénovation des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL) – 20 août 2004**

Le CCEE a été convié à participer à une réunion de travail organisée par la DDJS relative à la rénovation des CVL.

L'objectif de cette réunion était de relancer les demandes de subventions concernant les travaux de rénovation des centres de vacances, au titre du Contrat de Plan État-Région 2000-2006.

Cette rencontre fut l'occasion pour l'État de rappeler la nécessité de disposer de centres de qualité à La Réunion répondant aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité en vigueur.

■ **Dans le domaine du Tourisme**

*** Réunions du Comité de pilotage – Élaboration du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion**

Dans le cadre d'une stratégie de développement durable pour La Réunion, la Région a pris l'initiative en liaison avec l'État et le Département, de réaliser un Schéma directeur dans lequel se conjuguent le développement touristique, l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement.

Dans le cadre de la poursuite de ces travaux consacrés à l'élaboration d'une stratégie de développement et d'aménagement touristique pour La Réunion, le CCEE a été associé par le Conseil Régional aux différentes réunions du comité de pilotage. Il a notamment participé à la réunion de présentation du projet d'orientations stratégiques à l'horizon 2020 par le Cabinet d'ingénierie touristique « Détente Consultants ».

3 - LES MISSIONS DU C.C.E.E.

- *La Conférence Permanente des CCEE des régions d'Outre-Mer – Janvier 2004*

La Conférence Permanente des CCEE des régions d'outre-mer, placée sous la présidence du CCEE de La Réunion, suite aux difficultés de fonctionnement du CCEE de Guyane, présentait en 2004 un contexte exceptionnel, dans la mesure où les CCEE des 4 régions d'outre-mer fêtaient leur 20^e anniversaire d'existence et voyaient le renouvellement de leurs assemblées.

Cette rencontre a permis ainsi aux CCEE de dresser le bilan de leurs activités sur ces 20 dernières années. En complément de cet objectif, les CCEE ont pu rencontrer les représentants des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale ainsi que le PDG de RFO Paris.

Pour la première fois, les CCEE ont accueilli M. Michel GEVREY du Conseil Économique et Social National au sein de leur Conférence, pour une présentation de son rapport sur l'immigration.

À l'issue de cette conférence permanente, trois textes ont été adoptés :

- * 2 motions spécifiques, l'une sur l'intégration de RFO au groupe France Télévision et l'autre sur des questions éducatives
- * 1 résolution finale rappelant les différentes demandes des CCEE visant à garantir un meilleur fonctionnement des conseils et à proposer qu'à l'occasion du projet de loi de décentralisation, soient révisées les dispositions législatives et réglementaires relatives aux moyens mis à la disposition des CCEE.

- *XIV^{èmes} Rencontres Interrégionales des Langues et Cultures Régionales, en Martinique – 26 au 28 mai 2004*

Placées sous le thème de « LCR & Développement », les XIV^{èmes} RILC ont été organisées cette année par le CCEE de la Région Martinique, en partenariat avec l'Association des Rencontres.

Présent à la manifestation, le CCEE comme les représentants des autres régions linguistiques (Alsace, Bretagne, Catalogne, Guyane, Occitanie, Pays Basque Nord), a pris part aux divers débats, circuits de visite, conférences, expositions et autres activités organisés surtout autour de la problématique culturelle et linguistique martiniquaise.

Les thématiques abordées lors de ces rencontres ont été les suivantes :

- LCR et enseignement : témoignages d'élèves et d'enseignants martiniquais sur la pratique du bilinguisme en milieu scolaire ;
- LCR et culture : conférence-débat de *Jean BERNABÉ*, Professeur des Universités sur l'« Évaluation des richesses des créoles en matière de vocabulaire » ;
- LCR et environnement/tourisme : présentation de l'Agenda 21 de la Ville de Sainte-Anne et intervention de La Réunion sur le concept de Villages Créoles développé par la Maison de la Montagne ;
- LCR et culte : intervention sur la place de la langue et de la culture régionale dans les religions catholique et hindoue en Martinique et dans celles de La Réunion.

Ressortis plus riches de la culture de l'autre, plus convaincus de la nécessité de défendre les langues régionales, les participants se sont donné rendez-vous en 2005, en Occitanie, pour la XV^{ème} édition.

• **Mission Martinique – 20 ans des CCEE – 26 au 28 juillet 2004**

Dans le cadre de la commémoration du 20^e anniversaire des CCEE des régions d'outre-mer, le CCEE Martinique a organisé une manifestation avec expositions et réflexions sur la loi instituant les conseils, avec le concours d'Henri EMMANUELLI, ancien ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer. Le CCEE de La Réunion a participé à cette manifestation.

Le programme a présenté comme temps forts :

* les témoignages des 4 présidents des CCEE. Pour La Réunion, le Président a tout d'abord brossé les étapes charnières de la vie du CCEE et évoqué les différents thèmes de réflexion, parfois très sensibles tels que l'esclavage, la langue créole que le CCEE a abordés lors de ses débuts, ses grands dossiers (la construction des lycées, les infrastructures sportives régionales..) pour enfin insister sur la diversité des sujets actuels (coopération régionale et mobilité, NTIC et audiovisuel, éducation à l'environnement et développement durable, rythmes scolaires, drogues à l'école...);

* l'intervention de Henri EMMANUELLI qui a replacé l'installation des CCEE dans le contexte politique de l'époque, celui de la décentralisation de 1982.

* l'ébauche de bilan de l'ancien Directeur Général des Services du Conseil Régional de Martinique : son analyse a mis en évidence le contexte difficile de l'installation des CCEE, le champ de compétence attribué aux 2 conseils consultatifs mais aussi la démonstration de l'efficacité des CCEE qui voient leurs avis repris même si les termes peuvent être différents.

Par ailleurs, des rencontres avec des personnalités locales ont été organisées, le CCEE a également contribué à l'exposition sur les activités principales des 4 CCEE, complétée par des projections audiovisuelles lors de la visite officielle.

• **25^{ème} Université d'Été de la Communication d'Hourtin (UEC) – 23 au 26 août 2004**

Cette 25^e édition de l'Université d'Été de la Communication avait pour thème « Les Territoires ». Ce choix a permis d'observer les modifications intervenues au niveau international suite à la chute du Mur de Berlin, cette recherche d'un « nouvel équilibre mondial » sous l'angle de la communication.

Face à une Amérique qui s'affirme, une Europe qui se construit, mais aussi un fossé grandissant entre le Sud et le Nord, quels sont les apports des TIC ?

Comme chaque année, l'exploration de ce thème s'est fait à travers des rencontres professionnelles, des débats, des coups de projecteur et des carrefours, mais aussi grâce aux « espaces ». Parmi ces derniers, on pouvait compter ceux de la Région Réunion, du Département de La Réunion, ainsi que celui du RIUC.

• **22^e Université Sportive d'Été (USE) – 27 au 31 août 2004**

Le CCEE a participé à cette Université autour de la thématique « Le Club sportif à l'épreuve de l'économie et des politiques locales. L'USE, lieu d'écoute, de réflexion, d'échange et de proposition, avait pour objectif principal une anticipation sur les enjeux sportifs qui attendent la société française et européenne. En effet, ce type de manifestation a déjà permis des changements concrets dans l'organisation du sport en France comme par exemple, la mise en place des Assises Nationales du Sport en 1989 ou la création du Syndicat des dirigeants sportifs suite aux travaux de l'USE en 2000.

Les travaux de l'USE ont permis de dégager :

- la nécessité pour le club, de construire ses relations avec ses partenaires économiques ou institutionnels sur la base d'un respect réciproque, d'une réflexion partagée sur les finalités et les intérêts de chacun. Tout cela dans un cadre de négociation où le club n'est plus un support, un prétexte mais un véritable partenaire ;
- une prise de conscience sur le fait que le club n'est plus le seul intervenant sur le marché de l'offre sportive locale et qu'il doit donc s'organiser autrement.

• **Congrès national « Pour un professorat de langues régionales du premier degré » – 27-29 octobre 2004 en Alsace**

Ce congrès, organisé par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA), se situait dans le prolongement des « Premières Assises Nationales des Langues de France » qui se sont déroulées en 2003 à l'initiative du Ministre de la Culture et de la Communication.

Il a rassemblé des acteurs professionnels ainsi que des responsables pédagogiques et politiques. Il y a eu la participation de toutes les régions linguistiques de France continentale ainsi que celles de l'outremer (Martinique, Nouvelle-Calédonie et La Réunion).

Pour La Réunion, outre la présence du CCEE, il y a eu celle de l'IUFM (formatrice en langue régionale).

Le congrès avait pour but :

- de faire le point sur l'enseignement des langues régionales en France (problématique, reconnaissance statutaire, formation, outils pédagogiques),
- de travailler sur la maîtrise linguistique, sur les compétences pédagogiques et disciplinaires requises pour l'enseignement.

À noter que les débats ont été fortement marqués par la situation particulière de l'Alsace où il existe plusieurs « parlers » dont l'alsacien, mais l'écriture de la langue régionale se fait en allemand.

Les éléments à retenir du congrès :

- il y a une grande diversité de situation selon les régions,
- l'enseignement d'une langue régionale nécessite que celle-ci soit vivante et que les enseignants en aient une bonne maîtrise,

- il faut valoriser l'option langue régionale (plus fort coefficient) dans le cadre du concours ouvert de langues spécifiques. A noter que le concours n'est pas organisé dans toutes les académies.
- il faut insister davantage auprès des CRDP et des collectivités pour produire des outils pédagogiques adaptés (à noter l'effort fait par la région occitane pour coordonner à l'échelle nationale cette production afin de réduire les coûts).

Les conclusions amènent à constater la nécessité de continuer la réflexion commune sur le sujet car il est difficile de proposer des solutions identiques pour toutes les régions. Les échanges futurs permettront sans doute d'agir efficacement auprès des autorités nationales.

Pour la suite, l'OLCA souhaite qu'une autre région prenne le relais de l'organisation.